



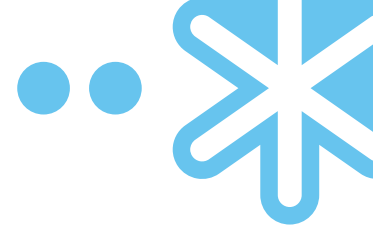
PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT ASKAAN

2026-2030



ASKAAN SANTÉ

Toundop Ria, Cité des Jeunes
Cadres, Lot 46, Immeuble Sévaré,
Commune de Yoff, Dakar, Sénégal



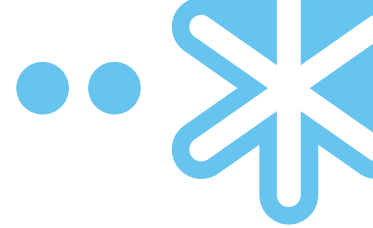
INTRODUCTION

La santé est reconnue comme un droit fondamental dans le monde. Ce droit est affirmé dans plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains, tels que la Constitution de **l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Les États, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile ont l'obligation de protéger la santé des populations, de leur assurer un accès équitable aux soins de santé, et de prendre des mesures pour agir de manière conséquente sur les différents déterminants. Pour une contribution plus adaptée aux besoins actuels des pays à revenu intermédiaire, Askaan une organisation de la société civile d'origine sénégalaise, ambitionne de se doter d'une organisation forte et pertinente d'ici 2030, en vue d'apporter sa contribution dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques de santé en Afrique et dans le monde pour plus de prospérité, de justice et d'équité, sans aucune forme d'exclusion.

CONTEXTE

L'investissement dans les droits des populations, partout dans le monde, indépendamment du sexe, de l'origine ethnique, de la race, de la situation économique, de tout handicap ou autre statut, constitue la base fondamentale de la réalisation de l'avenir que nous voulons, soutenu par les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Grâce aux initiatives pour la santé mondiale (ISM), d'énormes progrès ont pu être réalisés au cours des deux dernières décennies sur le plan de la protection des vies humaines et de l'amélioration de la santé des populations dans le monde. Ces différentes initiatives ont pour objectif majeur d'assurer une couverture sanitaire universelle (CSU) à toutes les communautés.





En Afrique, l'Agenda de Lusaka, lancé en décembre 2023, vise à revoir les modalités d'interventions des initiatives mondiales de santé (IMS) dans le continent. Il s'inscrit dans un contexte de défis, notamment la baisse des financements des bailleurs de fonds, et de besoin d'une approche plus coordonnée et efficace pour atteindre la couverture sanitaire universelle. Sur le plan sanitaire, le paysage évolue rapidement, et cela est particulièrement marqué en Afrique subsaharienne et défis et des lacunes persistent particulièrement dans les domaines de la lutte contre les maladies chroniques, la sécurité sanitaire, le renforcement des systèmes de santé, la lutte contre les effets liés au changement climatique et le Maintien des investissements et des progrès dans le domaine de la vaccination.

Analyse institutionnelle

ASKAAN est une organisation non gouvernementale de droit sénégalais, fondée en 2017 par des experts en santé publique et en promotion de la santé, disposant d'une vaste expérience à travers l'Afrique et ayant occupé des postes de haute responsabilité. Son nom, qui signifie « communauté » en wolof, symbolise son profond engagement en faveur du développement endogène, de l'innovation sociale et de l'inclusion communautaire. Sur le plan de son fonctionnement, **ASKAAN** se distingue par son engagement envers le renforcement des systèmes de santé en Afrique subsaharienne, s'appuyant sur des équipes compétentes et des valeurs fortes. Depuis sa création plusieurs projets phares ont été réalisés pour plus **5 millions de dollars USD** touchant tous les piliers du système, particulièrement au **Sénégal, en Guinée Conakry au Niger.**





A l'issue de l'analyse des forces, faiblesses, les opportunités et les menaces, l'accent est mis sur, **(i)** la Consolidation et développement d'une organisation forte avec un niveau de fonctionnement optimal, **(ii)** la Mise en place d'un dispositif performant pour la communication, la recherche et l'innovation au niveau local et international, **(iii)** le Développement d'une stratégie pertinente de mobilisation des ressources pour accroître portefeuille de l'organisation, **(iv)** la Mise en oeuvre d'initiatives, de solutions ou produits innovants à fort ancrage communautaire et **(v)** le Renforcement de la coordination, du suivi et de l'évaluation

En adéquation avec sa vision : Bâtir une Afrique où chaque individu, quelle que soit sa condition ou son lieu de vie, accède pleinement à la santé et au bien-être, porté par des systèmes de santé solides, équitables et co-construits avec les communautés. En harmonie avec ses valeurs : Au travers des valeurs d'Innovation, de Diversité, d'Equité, d'Action et de Leadership, Askaan cherche à établir un climat de confiance propice à des solutions de santé efficaces, afin de renforcer l'autonomie des communautés. L'objectif général et les axes stratégiques sont structurés ci-dessous :

Objectif général

Il s'agit de doter l'organisation Askaan des capacités nécessaires pour renforcer son déploiement au niveau local et africain, en vue de fournir des solutions innovantes et une assistance technique, aux gouvernants en tenant compte des besoins actuels et futurs des systèmes de santé.

Axes stratégiques

Axe 1

Développement d'une organisation forte avec un niveau de fonctionnement pertinent pour un soutien optimal à la mise en œuvre des politiques de santé ;

Axe 2

Mise en place d'un dispositif performant pour la communication, la recherche et l'innovation au niveau local et international ;

Axe 3

Développement de partenariat et d'une stratégie pertinente de mobilisation des ressources pour accroître le portefeuille de l'organisation ;

Axe 4

Renforcement de la coordination, du suivi et de l'évaluation.



Théorie du changement

CONTEXTE DU PLAN

- Santé est reconnue comme un droit fondamental dans le monde ;
- États et partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile ont l'obligation de protéger la santé des populations, avec des mesures conséquentes sur les différents déterminants ;
- Justification de plusieurs engagements internationaux (ODD, ISM).

Réduction de la morbi-mortalité des couches vulnérables (enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de reproduction) des pays cibles de l'intervention, à travers une meilleure utilisation des services et un système de santé plus résilient

PARTIES PRENANTES

- Askaan
- Bailleurs de fonds
- Pays bénéficiaires des grants
- PTF
- Organisations de la société civile

Askaan dispose des capacités nécessaires pour renforcer son déploiement au niveau local et africain, en vue de fournir des solutions innovantes et une assistance technique, aux gouvernants en tenant compte des besoins actuels et futurs des systèmes de santé.

Développement d'une organisation forte avec un niveau de fonctionnement pertinent pour un soutien optimal à la mise en œuvre des politiques de santé

Mise en place d'un dispositif performant pour la communication, la recherche et l'innovation au niveau local et international

Développement de partenariat et d'une stratégie pertinente de mobilisation des ressources pour accroître le portefeuille de l'organisation

Amélioration et utilisation optimale des instances de coordination, du suivi et de l'évaluation

Renforcement des capacités organisationnelles d'Askaan ;

Développement des approches innovantes de santé adaptées au contexte local.

Amélioration de la communication interne et externe ; Développement de la recherche et de l'innovation sont développés.

Création de partenariats stratégiques durables ; Mobilisation accrue des ressources financières internes et externes.

Renforcement de la coordination et des mécanismes de suivi des grants et des livrables.

INTRANTS ET RESSOURCES

- Ressources humaines ;
- Ressources matérielles et logistiques ;
- Systèmes d'information
- Financement.

PRINCIPAUX DÉFIS

- Consolidation et développement d'une organisation forte avec un niveau de fonctionnement optimal ;
- Mise en place d'un dispositif performant pour la communication, la recherche et l'innovation au niveau local et international ;
- Développement d'une stratégie pertinente de mobilisation des ressources pour accroître le portefeuille de l'organisation ;
- Développement d'initiatives, solutions ou produits innovants à fort ancrage communautaire ;
- Renforcement de la coordination, du suivi et de l'évaluation.

RISQUES

- Difficulté à trouver et à recruter du personnel dans toute l'Afrique de l'Ouest francophone qui réponde aux exigences minimales pour fonctionner efficacement ;
- Une concurrence accrue dans le domaine restreint de la santé publique, de nombreuses organisations locales travaillant sur des programmes et des projets similaires ;
- L'évolution des réalités économiques et la réduction des investissements des donateurs et partenaires étrangers dans le domaine de la santé ;
- Nouvelles menaces (terrorisme sous régional, instabilité politique dans certains pays, libre circulation dans l'espace CEDEAO) ;
- Non-respect des engagements pris par les partenaires techniques et financiers.



Budget global

Le budget global du plan stratégique qui couvre **la période 2026 - 2030, est estimé à deux milliards soixante-dix millions trois cents quarante huit milles francs (2 070 348 000 FCFA)**

L'axe stratégique relatif au Développement d'une organisation forte avec un niveau de fonctionnement pertinent pour un soutien optimal à la mise en œuvre des politiques de santé, qui constitue l'objectif principal de ce plan stratégique, représente **80 %** du budget global. Les autres axes stratégiques, supports en soutien au développement de l'organisation pour les cinq prochaines années, occupent **19, 2 %** du montant prévu. Les projets en cours de mise en œuvre au niveau de la sous-région dans le cadre de l'assistance technique, supporte **60,5 %** du budget, Askaan, sur fond propre a en charge de mobiliser **8,5 %** et plus du tiers (**31 %**) du financement sont à rechercher à travers différents mécanismes à stabiliser.

Mobilisation des ressources

La stratégie, repose sur plusieurs leviers pour la mobilisation accrue de ressources financières pour soutenir la mise en œuvre du plan stratégique. Un accent particulier est mis dans l'exploitation systématique d'un paquet diversifié dans différentes plateformes d'appel à candidature, ciblant plusieurs thématiques de santé publique. Le recrutement d'un responsable du développement et de la stratégie, la mise en place d'un pool de consultants experts dans diverses thématiques prioritaires de santé publique, en soutien à l'équipe d'Askaan, pour la rédaction de proposal ciblant, particulièrement les pays à revenu faible ou intermédiaire, constitue un des piliers moteur de ce processus. L'élaboration de stratégies spécifiques de plaidoyer pour faciliter la mobilisation de fonds des collectivités territoriales et des entreprises, dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), peuvent constituer des ressources additionnelles pour le financement de besoins non couverts dans les pays cibles de l'assistance technique. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication et de marketing pertinent, centré sur l'organisation, ses interventions et ses principaux progrès réalisés à travers la mise en œuvre de différents grants, sera un des socles majeurs pour lever différents types de fonds à travers diverses plateformes au niveau national et international.





Impact économique

Le Plan stratégique **ASKAAN 2026-2030** confirme que l'investissement en santé constitue un levier majeur de croissance économique, de réduction des inégalités et de performance des finances publiques. Dans un contexte de contraintes budgétaires et de transition épidémiologique, **ASKAAN** démontre que chaque franc investi génère une valeur ajoutée mesurable pour l'économie nationale, le capital humain et la cohésion sociale.

La santé comme moteur de productivité et de croissance

ASKAAN renforce le capital humain en réduisant la morbidité évitable, la mortalité prématurée et les inefficiences du système. Une population en meilleure santé contribue davantage à la productivité nationale, à la résilience économique et à la croissance inclusive. La dépense de santé devient ainsi un investissement stratégique à rendement élevé.

Protection financière et réduction de la pauvreté En diminuant les paiements directs et les dépenses catastrophiques

La stratégie :

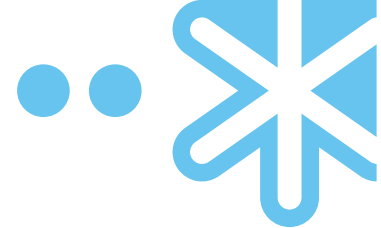
- Protège les ménages vulnérables,
- Préserve le revenu disponible,
- Réduit l'endettement et les stratégies d'adaptation négatives,
- Soutient la consommation intérieure.

La stratégie contribue directement à la réduction de la pauvreté, des inégalités et de la vulnérabilité économique.

Efficiences et soutenabilité des finances publiques

ASKAAN améliore la performance budgétaire du secteur santé grâce à :

- Une planification alignée sur les priorités nationales,
- Un suivi axé sur les résultats,
- Des systèmes d'information renforcés,
- Une meilleure coordination des acteurs.



Les investissements transversaux jouent un rôle de multiplicateur d'efficacité, réduisant les gaspillages et augmentant le rendement global des dépenses publiques.

Un rendement élevé des investissements stratégiques

Les analyses “coût-impact” montrent une forte rentabilité des axes du plan :

- **Gouvernance** : amélioration de l'exécution budgétaire et de la cohérence des politiques.
- **Recherche & innovation** : décisions mieux informées, réduction des dépenses inefficaces.
- **Mobilisation des ressources** : effet levier de **1 FCFA investi → 5 à 10 FCFA** mobilisés.
- **Suivi-évaluation** : amélioration du rendement de l'ensemble des investissements sectoriels.

Les domaines transversaux (CSU, santé maternelle, MNT, résilience) génèrent des gains sanitaires et économiques durables.

Effets macroéconomiques et territoriaux

L'approche stimule l'économie nationale à travers :

- La création d'emplois directs et indirects,
- La dynamisation des secteurs connexes (numérique, logistique, construction, pharmacie),
- Le renforcement de la crédibilité institutionnelle, facilitant la mobilisation de financements.



La stratégie contribue également à la cohésion territoriale, en renforçant les services de première ligne et en réduisant les disparités urbain-rural.

Gains sociaux et intergénérationnels

En ciblant les populations vulnérables, **ASKAAN** réduit les inégalités d'accès et améliore l'équité. Les investissements en santé maternelle, infantile et en prévention des **MNT** produisent des **gains intergénérationnels en capital humain**, réduisant les coûts futurs et augmentant la productivité nationale.

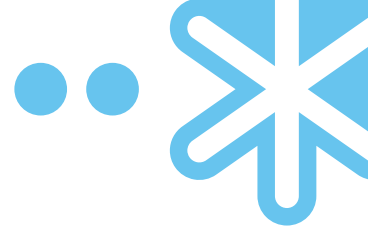
Un excellent rapport qualité-prix



Selon le cadre « Value for Money », ASKAAN optimise :

- **Économie** : rationalisation des coûts et réduction des duplications.
 - **Efficienc**e : meilleure production et utilisation des données.
 - **Efficacit**é : interventions à fort impact.
 - **Équit**é : priorisation des populations vulnérables.
 - **Durabilit**é : mobilisation accrue de ressources domestiques et innovantes.
- Chaque franc investi génère une valeur ajoutée sanitaire, sociale et économique, consolidant la souveraineté sanitaire et la stabilité nationale.





Cadre de suivi, évaluation et coordination

De manière conforme avec la théorie du changement, les principaux extrants sont monitorés, sur la base d'une situation de référence clairement établie. Les effets attendus, sont appréciés à la fin du premier semestre de l'année 2028 et le second en décembre 2030. Les principaux impacts attendus, sont mesurés après la période de mise en œuvre de manière inclusive et participative. Cette évaluation et les différentes conclusions, serviront de support technique et financier pour l'élaboration d'un nouveau plan. Pour chaque niveau d'évaluation, des outils et des méthodologies appropriées sont utilisés sur le plan quantitatif et qualitatif, pour apprécier les progrès, les gaps et les actions correctrices.

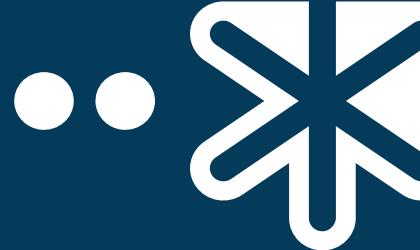
Dans le cadre du pilotage de ce plan stratégique, plusieurs niveaux de coordination seront mis à contribution pour conduire à termes le processus de mise en œuvre. Il s'agit particulièrement des organes propres à Askaan, les instances avec les pays cibles et celles du bailleur.

Conclusion

La mise en œuvre effective de ce plan stratégique, de ce programme ambitieux, qui couvre la période 2026 - 2030, constitue une véritable opportunité pour Askaan, de développer ses capacités stratégiques et opérationnelles au niveau national et sous régional.

La capacité à fidéliser, motiver le personnel des différents pôles de compétences, l'aptitude à concevoir et mettre en œuvre des stratégies innovantes, en soutien à la déclinaison de la mise en œuvre des politiques sanitaires des pays cibles de l'assistance technique et l'intelligence dans l'intégration et le maintien de sa présence dans les instances de coordination stratégiques, constituent les principaux facteurs de succès.





**PLAN STRATEGIQUE
DE DEVELOPPEMENT
ASKAAN
2026-2030**

